N° 198 — 176me année — Un numéro : 5 centimes — Jeudi 27 Août 1914

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville, par porteuse	9.—	4.50	2.25
» par la poste	10.—	5.—	2.50
Hors de ville franco	10.—	5.—	2.50
Etranger (Union postale)	26.—	13.—	6.50

Abonnement payé par chèque postal sans frais.
Abonnements de villégiature.
Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau : Temple-Neuf, N° 1
Vente au numéro aux kiosques, gares, dépôts, etc.

Casier Postal 20296
Téléphone 207

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche

Bureau : Temple-Neuf, 1
Chèques postaux IV, 178

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN
pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

ANNONCES, corps 8
Du Canton, la ligne 0.10; 1re insertion minimum 0.50. Tardifs 0.40 la ligne; avis mortuaires 0.20; dito ex-canton 0.30.
Suisse et étranger, la ligne 0.20; 1re insertion minimum 1 fr. Le samedi, annonces commerciales : 0.25 la ligne; min. 1.25.
Réclames, 0.50 la ligne, min. 2.50. Suisse et étranger, le samedi, 0.60; min. 3 fr.
Demander le tarif complet. — Le journal se réserve de retarder ou d'avancer l'insertion d'annonces dont le contenu n'est pas lié à une date.

Les annonces sont reçues à l'administration du journal et par les agences de publicité en Suisse et à l'étranger. — Les annonces remises avant 2 heures (grandes annonces avant 9 heures) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE de NEUCHATEL

Vaccination

M. le Dr Henri de Montmollin continue à vacciner à l'hôpital de la Ville tous les jours à 8 h. du matin, le dimanche excepté. Pour les indigents, vaccination gratuite.

Neuchâtel, le 25 août 1914.

Direction de Police.

COMMUNE de NEUCHATEL

Forêts

La Direction des forêts et domaines rappelle que la cueillette des fruits sauvages n'est interdite que dans le périmètre des jeunes plantations. Dans toutes les autres parties des forêts, elle est libre et ne nécessite aucune délivrance d'autorisation.

A ce propos, il est rappelé au public qu'il est interdit de faire du feu dans les forêts, ainsi que d'arracher ou de couper les jeunes plantes. Tous délits seront poursuivis conformément à la loi (loi forestière, art. 101 à 110).

Direction des Forêts et Domaines.

COMMUNE de NEUCHATEL

Précautions sanitaires

En vue d'éviter des intoxications alimentaires, il est recommandé à la population de conserver les aliments au frais et de ne pas faire usage de viande crue.

Il est recommandé également aux hôtels et restaurants, surtout dans un but d'hygiène, de simplifier leurs menus.

Il est recommandé enfin à chacun, particulièrement aux maîtres d'hôtels, de restaurants et de pensions, de signaler à la police locale l'arrivée de personnes venant de pays étrangers.

La vaccination et la revaccination sont tout particulièrement indiquées et recommandées.

Au nom de la Commission de salubrité publique:
Le Président,
F. PORCHAT.

IMMEUBLES

A vendre un
beau verger
à
Rouges-Terres
Pour tous renseignements, s'adresser à M. Louis Thorens, notaire, Concert 6, Neuchâtel. c.o.

A VENDRE

FRUITS DU VALAIS
Abricots extra, **Beurrées Williams** extra, **70** ct. le kg., **Reine-Claude, Pommes rouges, Poires ordinaires, Pommes, Tomates,** 35 ct. **franco** par colis postaux de 10 kg. **Emile Felley,** N° 9, **Saxon.**

Sous-vêtements
Chemises flanelles, Plastrons
Bas, Chaussettes
Bandes molletières, Bretelles
Laines à tricoter
AU MAGASIN
SAVOIE-PETITPIERRE
Bonnes marchandises
Prix modérés

A vendre un excellent co.
potager
à bois avec bouilloire en cuivre. Chemin du Rocher 4, 2me à droite.

ACHETEZ
Les meilleurs
BOCAUX A CONSERVES

Les appareils REX à stériliser
A extraire le jus de fruits
sont encore les meilleurs
Dépôt et vente chez
H. BAILLOD, NEUCHATEL

A cause de la guerre

j'ai eu l'occasion d'acheter un magasin de chaussures complet, soit environ

3000 paires

à un prix bon marché, et je suis décidé à vendre toute cette marchandise à des

prix sans concurrence

Il y a entre autres :

I. Série molières pour dames, fr. 5.50
II. » bottines » » » 6.50
III. » souliers pour hommes, » 8.50

Ces trois séries seront peu de temps seulement en magasin, aussi j'invite tout le monde à profiter sans tarder de cette grande occasion.

Magasin spécial de chaussures en soldes et occasions
1, RUE SAINT-MAURICE, 1

Dans cette crise de guerre

personne n'a beaucoup d'argent et tout le monde désire dépenser aussi peu que possible.

Dans ces moments chacun se demande où on peut **acheter bien et bon marché.**

Le magasin où **on vend la bonne qualité le meilleur marché,** c'est le

Magasin de Soldes et Occasions
à Neuchâtel, angle rue du Temple-Neuf-rue des Poteaux.

Cette semaine, nous offrons différents petits lots provenant de notre **Débâcle :**

Un lot Blouses blanches p. dames, prix actuel, 95 ct.
Un lot Blouses blanches p. dames, prix actuel, 1.85
Un lot Blouses blanches p. dames, prix actuel, 2.75
Un lot Blouses blanches p. dames, prix actuel, 4.65
Un lot Blouses couleurs p. dames, prix actuel, 1.40
Un lot Jupons lavables, 1.45, 1.95, 2.25
Sous-tailles en toile pour dames, 70 ct., 1.25, 1.50, 2.—, 2.50
Chemises en toile pour dames, 1.50, 1.85, 2.10, 2.40, 2.80
Pantalons pour dames, 1.50, 1.75, 2,—, 2.50
Chemises de nuit p. dames, 3.50. Mantelets de nuit.
Bas pour dames, 75, 85 ct., 1.10, 1.30, 1.50, 1.75
Chaussettes pour hommes, 30, 40, 55, 75, 85, 95 ct.
Chemises pour hommes, 1.95, 2.15, 2.50, 2.90
Chemises poreuses, devant couleur, 2.95, 3.75
Camisoles-filets pour hommes, 60, 75 ct.
Habillements en toile pour garçons et hommes, à tous prix acceptables.

Magasins de Soldes et Occasions
Rue des Poteaux **NEUCHATEL** Rue du Temple-Neuf
JULES BLOCH

VILLARS
Chocolat au lait
qualité supérieure
Prix spécialement bon marché
Tablette de ca. 225 gr. : 60 ct.
Très nutritif ! Très bon marché !
CACAO à la banane STANLEY
CACAO à l'avoine
Dépôt de fabrique : NEUCHATEL
Rue de l'Hôpital 6

Reutter & Dubois
Successeurs de V. REUTTER Fils
4, Musée, 4
Hygiéna Charbon de repassage le plus hygiénique, ne dégage, en brûlant, aucun gaz nuisible :: ::
En vente dans toutes les bonnes épiceries

CYCLES - MOTOCYCLES CONDOR
1re Marque Nationale Suisse

Rep. : WIDMER & METZGER Atelier mécanique
VENTE — ÉCHANGE — LOCATION — RÉPARATIONS
Téléphone 95 *Téléphone 95*

BAUX à LOYER
La pièce, 20 cent.
En vente au bureau de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel » Temple-Neuf

INDUSTRIE NATIONALE
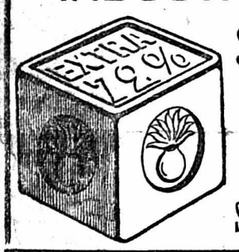

Savon „La Grenade"
Extra pur
LE MEILLEUR
En vente partout. H 23703 L
Savonnerie Péclard frères, Yverdon

POTAGER

A vendre un potager neuf, brûlant tout combustible, système économique; très bas prix.
Aux Ebénistes, 19, faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel.

Laiterie LAMBELET

13, rue Saint-Maurice
Tous les jours frais
Beurre centrifuge extra
à **85** et **90 ct.** les 250 gr.
Beurre de cuisine
à **75** et **80 ct.** les 250 gr.
Prix spéciaux pour revendeurs
Lait à 20 ct. le litre pris au magasin
On porte à domicile
Se recommande, Tél. 604
Alcide ROBERT-LAMBELET.

SUCRE 0.25 c. le kilog. Une boîte de saccharine remplace un kilog. de sucre. Par 10 boîtes fr. 2.50, franco par poste, au reçu de timbres ou mandats. **Saccharine Co. Led. Case 6882, Servette Genève.**

PIANO

A vendre, pour cause de départ, un
superbe piano
de première marque allemande, à des conditions très avantageuses. S'adresser faubourg de l'Hôpital 28, 1er.

Librairie-Papeterie
James Attinger
NEUCHATEL
Cartes
du
Théâtre de la guerre
Prix divers

F. GLATTHARDT
Place Purry
Dactyle-Office
Machines à écrire
SMITH PREMIER
Location et Réparations

Demandes à acheter

Qui livrerait et à quel prix 3 tombereaux
fumier
rendu sur place au jardin, quartier de Saint-Nicolas. — Offres Case postale 195.

On achèterait
d'occasion, **un petit char** à bras pour bagages. Offres à M. Paul Friolet, à Cormondrèche.

Travaux en tous genres
à l'Imprimerie de ce journal

Pendant la durée de la mobilisation
BONNEMENTS AUX MILITAIRES
(sans garantie quant à la régularité du service postal) au prix de
0.50 cent. par mois
Les demandes d'abonnements qui nous parviennent par la poste doivent être accompagnées de leur montant en timbres-poste.
ADMINISTRATION DE LA
„ FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL "

Ecole de Dessin professionnel et de Modelage

INSCRIPTIONS
Lundi 31 août, à 8 h. du soir, au Collège des Terreaux.
Finance d'inscription : 3 francs (Il ne sera pas rendu de monnaie.)

Ecoles primaires et enfantines

Inscriptions et rentrée :
Mardi 1er septembre 1914

Le Comité d'entr'aide des Femmes neuchâteloises

compte actuellement quatre sections :

1. **Un bureau d'informations** qui sert d'intermédiaire entre les personnes qui offrent leurs services et celles qui auraient besoin d'aides dans des ménages, des bureaux ou des travaux de la campagne. Adresse : rue de l'Hôpital 3, 1er étage, jeudi et samedi après midi de 2 à 4 h.

2. **Un bureau s'occupant des enfants** dont les mères sont malades ou chargées de famille. Il reçoit avec reconnaissance de l'argent et des vêtements neufs ou usagés, mais propres. Adresse : Beaux-Arts 4, rez-de-chaussée, tous les jours de 11 h. à midi.

3. **Un bureau de couture,** qui se charge de fournir des **sous-vêtements et du linge aux soldats neuchâtelois en ce moment** sous les drapeaux. Il reçoit avec reconnaissance des dons en argent, du matériel de couture et de tricotage, ainsi que des vêtements **neufs,** tels que chemises de jour et caleçons en flanelle coton, camisoles, plastrons, ceintures en flanelle ou en laine, chaussettes, mouchoirs de poche, essuie-mains. Adresse : Beaux-Arts 4, **rez-de-chaussée,** lundi, mercredi, vendredi, de 10 h. à midi et de 2 à 4 h.

4. **Un bureau placé sous les auspices de la Croix-Rouge.** Il reçoit avec reconnaissance des objets et vêtements destinés aux soldats suisses nécessiteux et aux soldats suisses malades et blessés; il sera heureux de recevoir de l'argent, des étoffes de coton ou de flanelle coton, des vêtements **neufs,** tels que chemises de nuit en toile ou en coton, chemises de jour en flanelle coton, draps, taies d'oreillers, caleçons, chaussettes, ceintures de flanelle ou de laine, mouchoirs de poche, essuie-mains, lavettes. Adresse : Beaux-Arts 4, **1er étage,** lundi, mercredi et vendredi, de 10 h. à midi.

Neuchâtel, le 25 août 1914.

Pour le Comité,
La Présidente.

A.-H. PERRET
cabinet dentaire
DE RETOUR

BEKANNTMACHUNG

Durch Kaiserliche Verordnung ist der Landsturm aufgeboten worden.

Ausgenommen von diesen Aufruf des Landsturms sind alle Landsturmpflichtigen unter 20 Jahren, die noch nicht militärpflichtig sind und die **nicht ausgebildeten** Landsturmpflichtigen über 39 Jahren.

Für die übrigen Landsturmpflichtigen ergeht folgende Bestimmung :

1. Alle (auch die in der Schweiz ansässigen) **ausgebildeten** Landsturmpflichtigen haben sich **sofort** nach Deutschland zurückzugeben, um sich bei dem nächsten deutschen Bezirkskommando zu melden. (Lörrach, Waldshut, Tettnang, Konstanz, Lindau.)
Dort erfolgt ihre ärztliche Untersuchung und die Entscheidung über ihre sofortige Verwendung oder Befreiung vom Dienst.
2. Alle **nicht** ausgebildeten Landsturmpflichtigen über 20 und unter 39 Jahren haben sich nach näherer Bestimmung der Konsulate bei nächsten deutschen Konsulate (Basel, Bern, Davos, Genf, Lausanne, Lugano und Zurich) persönlich zu melden. Hier werden sie untersucht und in die Landsturmliste eingetragen.
Einzurücken haben diese Leute nach Deutschland vorläufig noch nicht.

Kaiserlich Deutsche Gesandtschaft in Bern.

Die nach Ziffer 2, für die Anmeldung auf dem Kaiserlichen Konsulat Lausanne in Frage kommenden nicht ausgebildeten Landsturmpflichtigen haben sich an den nachstehenden Tagen in der Kanzlei 3 Rue Pichard, in den Stunden von 9-11 oder 3-5 Uhr wie folgt zu melden :

Geburtsjahr 1889-1894 am Donnerstag den 27. August
» 1883-1888 am Freitag den 28. August
» 1878-1882 am Sonnabend den 29. August
» 1875-1877 am Montag den 31. August

H 13386 L **Kaiserlich Deutsches Konsulat Lausanne.**

AVIS DIVERS

Aug. Lambert
Camionnage officiel C. F. F.
Entrepôts en gare
GARDE MEUBLES
Répartition de marchandises
Expéditions tous pays
Bagage ville-gare et vice-versa
BUREAUX GARE PETITE VITESSE
TÉLÉPHONE
Déménagements à forfait
par voitures et vagons capitonnés pour la ville, la Suisse et l'étranger
Représentant du Norddeutscher Lloyd

SAGE-FEMME
Mme Philippona GIROUD
reçoit des pensionnaires. Téléph. 66-96
Place du Molard 9, Genève. U 16202 L

AVIS

En raison de la prolongation du moratoire, les mensualités qui nous étaient dûes en août seront présentées à l'encaissement en septembre. Celles dûes en septembre seront perçues en octobre.

Une circulaire recommandée sera expédiée à nos clients et leur donnera des renseignements précis à ce sujet.

Neuchâtel, le 26 août 1914.

BANK-BUREAU S. A. Titres-Crédit.

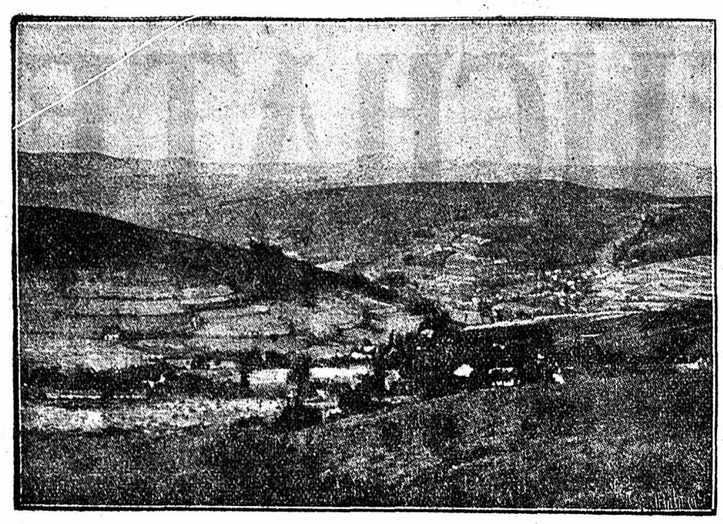

EN ALSACE

Le grand Donon, importante sommité dans les Vosges, près Schirmeck. Vallée de la Moselle.

EN BELGIQUE

Mons, la Grande Place et l'Hôtel de ville

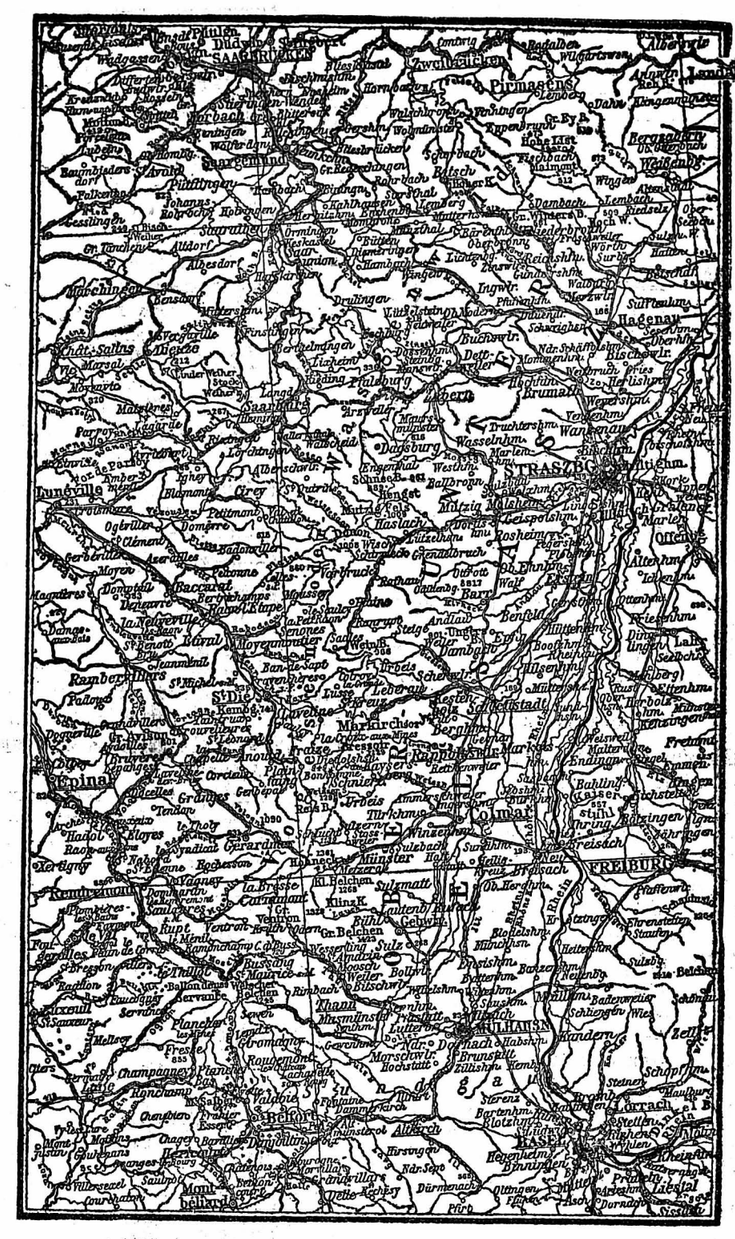

CONFLIT EUROPEEN. LES LOCALITÉS OU L'ON COMBAT

La chaîne des Vosges et l'Alsace

LIBRAIRIE

La Société suisse des commerçants et ses sections, 1861-1914. — La Société suisse des commerçants a profité de l'occasion qui lui était offerte par l'exposition nationale suisse pour démontrer au public ce qu'elle a fait pendant plus de cinquante ans dans le domaine de l'enseignement et de l'activité corporative en faveur des intérêts économiques et sociaux de la classe des employés de commerce suisses. La brochure, bien écrite et intéressante, renseignera exactement sur la raison d'être, l'activité et les succès de cette importante association professionnelle, dissipera bien des malentendus et fera apprécier à leur juste valeur les moyens employés par cette société pour arriver au but qu'elle se propose. Le mémoire se compose de trois parties.

Dans la première, plus longue que les deux autres, M. Ch. Stoll, secrétaire central, parle du but et de l'organisation de la société, de sa composition, de son histoire et de son développement. Puis il décrit l'activité de la société dans les domaines suivants : enseignement professionnel (personnel enseignant, élèves, finances, programme, examens d'apprentis de commerce, examens de comptables, etc.), institutions de prévoyance, (principalement : caisse-maladie, caisse d'épargne pour le cas de chômage, renseignements juridiques, etc., etc.), et politique professionnelle, et activité corporative. L'administrateur du service de placement, M. A. Hofammann, parle dans la seconde partie du mémoire de la plus ancienne institution de la société, à savoir celle du service de placement. M. Ed. Schindler, rédacteur et administrateur du journal fédératif, parle enfin, dans la troisième partie, du « Journal suisse des commerçants », de sa fondation, organisation, rédaction, administration, contenu, caractère particulier, etc.

Une Carte de la guerre vient d'être éditée par la maison Kartographia Winterthour A. G., à Winterthour. Elle permet de suivre les opérations dans toute l'Europe ; elle est à l'échelle de 1 : 400,000, ses dimensions étant de 70/90 cm. L'exécution ne laisse rien à désirer.

La « Feuille d'Avis de Neuchâtel » publie un résumé des nouvelles du jour, elle reçoit chaque matin les dernières dépêches par service spécial.

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse ; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Administration de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

A LOUER

A LOUER

Centre de la ville, logement d'une très grande pièce et dépendances. S'adresser l'après-midi, charcuterie, avenue de la Gare 3.

A louer pour 24 septembre

bel appartement

3 pièces. S'adresser A. Gonseth, Villamont 25.

A LOUER

tout de suite rue des Poteaux 7, un petit logement de 2 chambres cuisine et dépendances. S'adresser au rez-de-chaussée.

A LOUER

pour personnes soigneuses, **petit appartement** meublé ou non, entièrement remis à neuf. Pension si on le désire. Agréable situation; jouissance d'un verger. Tram. S'adresser à M. Lavanchy, 8 Maladière.

A louer à l'Evole

ensemble ou séparément, deux appartements de 4 et 5 chambres, gaz et électricité, part à un grand et beau jardin. Pour tous renseignements, s'adresser **Etude Berthoud & Junier,** rue du Musée, 6, **Neuchâtel.**

A louer tout de suite, au Neubourg 6, petit logement d'une chambre et cuisine. Etude Bonjour & Piaget, Saint-Honoré 2, en ville.

On offre à louer un logement de 4 pièces, au centre de la ville. S'adresser à l'étude Jules Barrelet, avocat, Neuchâtel. c.o

Logement, 3 chambres et cuisine. — S'adresser Café Prahin, Vauseyon. co.

A louer tout de suite, Grand'Rue 8, un joli logement de 3 chambres, lessiverie et toutes dépendances ; prix avantageux. S'adresser Kung frères, Ecluse 10.

A LOUER

pour Noël, Comba-Borel 1, un logement au rez-de-chaussée, composé de 4 chambres, cuisine et dépendances. Eau, gaz, électricité. Jouissance d'un jardin.

S'adresser rue de l'Hôpital 21, 2me étage, les mardi et jeudi, de 10 heures à midi.

A louer, au centre de la ville

pour tout de suite, ou époque à convenir : logement de 2 chambres, alcôve et dépendances.

Pour le 24 septembre : logement de 1 chambre et dépendances.

S'adresser à MM. **James de Reynier et Cie,** 12, rue St-Maurice, Neuchâtel.

A louer

pour tout de suite ou époque à convenir, petit logement de deux chambres et dépenpances. S'adresser Parcs 45 a, rez-de-chaussée, à gauche.

A LOUER

dès maintenant, ou époque à convenir, un logement de trois chambres et dépendances, gaz et lessiverie. S'adresser rue du Râteau 4, au magasin.

A louer, au centre de la ville,

un grand magasin

avec arrière-magasin et cave, pour époque à convenir.
S'adresser au bureau de C.-E. Bovet, rue du Musée 4. c. o.

Logement, gaz, électricité, cave et galetas. Chavannes 13, 4me. co

Etude A.-Numa BRAUEN

notaire, Hôpital 7

A louer :

Quai Suchard, 3 chambres.
Pourtalès, 4 chambres, 850 fr.
Moulins, 4 chambres, 750 fr.
Château, 5 chambres, 800 fr.
Vieux-Châtel, 5 chambres, 950 fr.
Louis Favre, 3 chambres, 580 fr.
Moulins, 3 chambres, 500 fr.
Fleury, 3 chambres, 400 fr.
Sablons, 3 chambres, 530 fr.
Seyon, 5 chambres, 850 fr.
Temple-Neuf, 4 chambres, 600 fr.
Evole, 3 chambres, 600 fr.
Raffinerie, 3 chambres, 550 fr.
Coq-d'Inde, 3 chambres 540 fr.
Ecluse, 2 chambres, 360 fr.
Quai du Mont-Blanc, 2 chambres, 300 fr.
Parcs, 3 chambres, 420 fr.
Plusieurs petits logements de 1 et 3 chambres.

A louer dès 24 septembre:

Ecluse, 4 chambres, 450 fr.
Quai Suchard, 3 chambres, 400 fr.

Logement de 2 chambres, cuisine et dépendances, à petit ménage. Ecluse 15 bis, 3me. co.

A remettre pour Noël, **appartements de 4 et 5 chambres,** situés au centre de la ville. — Etude **Petitpierre et Hotz.** c.o.

CHAMBRES

Jolie chambre meublée. Ecluse no 25, au 2me.

Chambre à 2 lits. Lehmann, Pourtalès 6, 2me étage.

Chambre et pension

A louer belle grande chambre à 2 lits, balcon, au soleil, électricité, situation agréable; conviendrait pour écoliers. — Terreaux 3, 2me.

Très belle chambre au soleil, électricité. Parcs 53, 2me.

Jolie chambre meublée, au soleil, indépendante. Faubourg de l'Hôpital 42, au 3me. c. o.

Belles chambres, meublées ou non, avec pension si l'on désire. Hôpital 19, 3me.

Belle chambre meublée au soleil, électricité, chez Mme Jaggi, Ecluse 12.

Chambre à 1 ou 2 lits

balcon, électricité, avec pension. Seyon 12, 2me à gauche.

Belle chambre meublée. Louis Favre 27, 2me.

Pension et chambres à 1 ou 2 lits. — Crêt-Taconnet 40, Clos-Brochet, Mme Rossier. c.o

Jolie chambre meublée, soleil, électricité. Boine 14, r.-de-ch. c.o

Chambre et pension

A louer, dans belle situation, près de l'Université, jolie chambre avec pension. S'adresser Faubourg de l'Hôpital 62.

Chambres meublées, Beaux-Arts 17, 2me à gauche.

Jolies chambres meublées et pension soignée. Prix modéré, Vieux-Châtel 29, 1er étage. c.o.

Chambre et pension

Beaux-Arts 15, Mme Meylan.

Chambre meublée, rue Hôpital 6, 3me à droite, Mme Manhartsberger.

Chambre et pension

Seyon 21, au 2me.

Une jolie chambre meublée, Parcs 45, 1er, à gauche. c.o.

A louer **jolies chambres,** au soleil, à un ou deux lits, électricité, piano à disposition. Pension si on le désire. A la même adresse, **leçons de français, travaux d'écritures.**

S'adresser l'après-midi: Avenue du 1er Mars no 20, 3mo à gauche.

Chambre meublée pour monsieur. Hôpital 15, Matthey. c.o

LOCAT. DIVERSES

A louer locaux pour magasins, ateliers, garde meubles, caves: quai Mt Blanc, Moulins, Pommier, Saint-Honoré, Seyon. Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

OFFRES

Demoiselle allemande, de bonne éducation aimant les enfants, cherche tout de suite place de

Kinderfräulein

dans bonne petite famille. Vie de famille, mais pas de gages exigés. Ecrire à M. R. 723 au bureau de la Feuille d'Avis.

Demoiselle, connaissant la couture, le repassage, etc., cherche pour quelques semaines, place dans bonne famille ayant petits enfants, dont un bébé, où elle pourrait s'initier aux travaux de la cuisine et s'occuper des enfants. Pas de gages exigés. Ecrire sous J. J. 722 au bureau de la Feuille d'Avis.

Honnête jeune fille

cherche place de fille de cuisine ou pour aider dans un ménage. S'adresser rue de l'Oratoire 1, 1er.

On désire placer une

JEUNE FILLE

de 15 ans et demi dans une bonne famille pour aider au ménage ou garder des enfants. — S'adresser poste restante Peseux, sous no 99.

PLACES

Avis aux jeunes filles

Avant d'accepter une place à l'étranger, adressez-vous pour renseignements gratuits au bureau des Amies de la jeune fille, rue St-Maurice 12, à Neuchâtel.

Pour la Suisse, on peut se renseigner rue du Coq d'Inde 5.

On cherche, pour un ménage de deux dames,

une personne

propre active, bien recommandée, sachant cuire et au courant d'un service soigné. Demander l'adresse du no 719 au bureau de la Feuille d'Avis.

La *Feuille d'Avis de Neuchâtel* est lue chaque jour dans tous les ménages.

EMPLOIS DIVERS

Couturière

Bonne couturière, précédemment première dans atelier confection, se recommande pour des journées. S'adresser à Mlle Lienhard, Maillefer 3, Serrières.

Personne

cherche à faire des heures dans ménage, lessives, etc. Boine 14, rez-de-chaussée.

VOLONTAIRE

Jeune homme de bon caractère trouverait l'occasion d'apprendre la langue allemande dans maison de commerce.

A la même adresse on prendrait également des

PENSIONNAIRES

Prix : 60 fr. par mois.

On prendrait également brave

JEUNE FILLE

désirant apprendre la tenue du ménage ainsi que la langue allemande comme volontaire.

Offres sous **C6104 Y à Haasenstein & Vogler, Berne.**

Couturière

Demoiselle, agile et sérieuse, avec excellente prédisposition pour la couture, demande à entrer tout de suite chez couturière à Neuchâtel ou environs en qualité de **VOLONTAIRE.**

Offres écrites sous chiffre C. G. 715 au bureau de la Feuille d'Avis.

Bonne repasseuse

demande de l'ouvrage à la maison. Moulins 23, 2me.

PERDUS

Egaré, dimanche après midi, de Landeyeux au Vauseyon, en passant par le tram de Valangin,

une sacoche

contenant une montre de dame, or, et autres petits objets. Prière de la rapporter contre récompense au bureau de la Feuille d'Avis. 721

AVIS DIVERS

L'ECOLE DE

Mlle Laure Jeanneret

recommencera mardi 1er septembre

Rue de l'Hôpital, no 3

Mlle TOBLER

reprendra ses

leçons de piano

et ses

cours de solfège

le 1er septembre.

Méthode Chassevant.

1, Faubourg du Château.

Ecole privée

Mlles JEANNERET

Trois-Portes 23

Rentrée : mardi 1er septembre

Degré sup., 2me et Ire primaire: lundi 7 septembre

English conversation lessons by experienced teacher. Methode Berlitz. Prix modéré. Miss Smith, route de la Côte 41.

Communication à notre clientèle : **Marchands de papiers, Papetiers, Imprimeurs, Relieurs,** *Revendeurs, et à leurs clients, ainsi qu'aux industriels et débiteurs de toutes catégories.*

Les troubles politiques qui se sont produits le 1er août, et la guerre qui en a été la suite, ont créé une situation générale dont les difficultés imposent à chacun le **devoir** de contribuer pour sa part à en atténuer les conséquences désastreuses et aussi à maintenir **l'ordre** dans la vie économique.

Le retard évident de la circulation monétaire, notamment la rareté des valeurs de fr. 20.— et en-dessous et du billon, ne cessera que lorsque chacun reconnaîtra que la tendance égoïste à former des réserves d'argent chez les particuliers constitue le plus grand dommage envers la société, parce que le manque de numéraire forcera un nombre d'établissements toujours plus grand au chômage.

Il est nécessaire que **chacun,** dans la mesure du possible, ne se dérobe pas à ses obligations financières, obligations que le moratoire n'annule pas, et il y aura suffisamment d'argent en circulation pour les besoins courants et à la disposition de ceux qui désirent remplir leur devoir.

Une seconde conséquence fatale de la crise est le manque de travail, dont une grande partie de notre population est menacée par suite des faits qui entravent les fonctions de la vie économique. Les industries ne pourront maintenir leur activité qu'aussi longtemps que les commandes exécutées seront payées comptant, de façon à assurer la paye des ouvriers et ouvrières et le renouvellement des matières premières.

Ces temps d'épreuve prouvent que nous sommes dépendants les uns des autres, et que ceux qui croient pouvoir se séparer dans un but personnel font beaucoup de tort au commerce.

Considérant avec calme ces faits et circonstances, nous voulons maintenir d'une façon limitée notre production (pour éviter des renvois de personnel) et nous sommes résolus — la suite des événements ne pouvant être prévue par personne — de continuer nos livraisons **comme d'habitude,** dans la mesure des provisions et des conditions d'exploitation actuelles, **à condition que chaque client remplisse ses obligations financières.** Par contre, pour ceux de nos clients qui seraient en retard dans leurs règlements et qui refuseraient nos traites à l'échéance, nous exigerons le **payement anticipé de toute commande.**

Nous recommandons de faire les versements sur le **compte de chèques postaux.**

Il importe avant tout de reprendre **confiance** et nous comptons sur l'appui moral et matériel de chacun pour le **bien de tous.**

Avec considération, **J. J. WAGNER & Cie**

Fabrique d'Enveloppes et Imprimerie.

ZURICH, 25 août 1914.

Ecole professionnelle communale de jeunes filles

NEUCHATEL

Ouverture des cours suivants le **mercredi 2 septembre,** à 8 heures du matin :

Cours professionnels et restreints de : Lingerie à la machine, Coupe et Confection Broderie et Repassage.

Cours gratuits pour apprenties lingères, couturières, tailleuses en vêtements de garçons et repasseuses.

Classe d'apprentissage pour lingères, 2 ans d'études.

» » » couturières, 3 ans d'études.

Pour renseignements et programmes, s'adresser à Mme Légeret, directrice. Inscriptions mardi 1er septembre, de 9 heures à midi, au Collège des Sablons, salle no 10.

Commission scolaire.

ÉCLUSE, 20 **ARMÉE DU SALUT** 20, ÉCLUSE

LES COLONELS PEYRON

présideront

VENDREDI 28 AOUT, à 8 heures du soir

— Invitation cordiale —

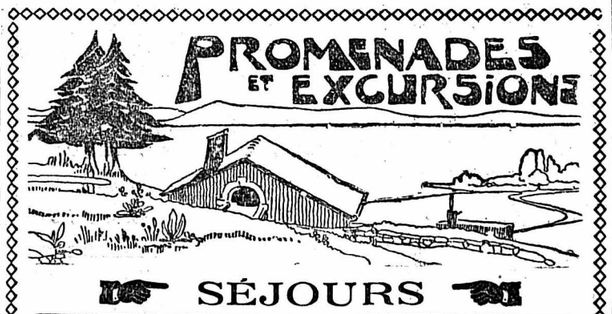

SÉJOURS

Sous cette rubrique paraîtront sur demande toutes annonces d'hôtels, restaurants, buts de courses, etc. Pour les conditions s'adresser directement à l'administration de la Feuille d'Avis de Neuchâtel, Temple-Neuf 1.

AVIS AUX DANOIS

Selon information reçue de la légation du royaume de Danemark à Berlin, les Danois munis d'un **passeport, obtenable seulement sur présentation personnelle au consulat soussigné,** peuvent rentrer, jusqu'à nouvel avis, dans leurs pays **en passant par l'Allemagne, via Lindau, avec les trains ordinaires.**

Zurich, le 25 août 1914.

Le consulat du royaume de Danemark auprès de la Confédération suisse,

O F 9182 W. PESTALOZZI, consul.

Ecoles secondaires et classiques

Année scolaire 1914-1915

Rentrée des classes : le mardi 1er septembre 1914

Inscription des nouveaux élèves au Collège classique et à l'Ecole secondaire des garçons (groupe A), **le mardi 1er septembre à 9 heures** du matin, au bureau du directeur (Collège classique).

Examen complémentaire de promotions au Collège classique et à l'Ecole secondaire des garçons (groupe A) le **mardi 1er septembre à 8 heures du matin.**

Les leçons commenceront au **Collège classique et à l'Ecole secondaire des garçons (groupe A), le mercredi 2 septembre à 8 heures du matin.**

A l'Ecole secondaire des filles et à l'Ecole secondaire des garçons (groupe B), les leçons commenceront **le mardi 1er septembre à 8 heures du matin.**

La rentrée de l'Ecole supérieure et des classes spéciales de français aura lieu le mardi 15 septembre, à 8 heures du matin.

Direction des Ecoles secondaires, classiques et supérieures.

Mlle BERTRAND

Comba Borel 17

reprend ses

LEÇONS DE PIANO

le 1er septembre.

Société coopérative de Consommation

Dès aujourd'hui, les livraisons à domicile ont recommencé.

AVIS aux propriétaires

Les propriétaires qui désirent faire

défricher leurs forêts

par des personnes expérimentées et au courant de ce travail sont priées de s'adresser à **Joseph Todeschini,** maître-bûcheron, à Boudry.

Travaux dactylographiques

CORRESPONDANCE

en français, anglais, allemand et italien

COMPTABILITES

Bureau commercial

22, Coq-d'Inde, 22, Neuchâtel

On cherche

bonne pension

pour demoiselle, dans le haut de la ville. Adresser les offres sous chiffres **H 2458 N à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.**

Les ateliers de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel* se chargent de l'exécution soignée de tout genre d'imprimés.

Leçons écrites de comptabilité américaine. Succès garanti. Prospectus gratis. **H. Frisch,** expert comptable, **Zurich, Nr. 59.**

La Crèche

et

L'ÉCOLE GARDIENNE

seront ouvertes

dès le 1er septembre

Convocations

Madame veuve Xavier BISANG et famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie pendant les jours de deuil qu'elles viennent de traverser.

Villars s/Glâne, le 25 août.

AVIS MORTUAIRES

1 seul manuscrit

suffit pour l'annonce et pour les lettres de faire part.

Les avis remis au bureau avant 8 heures du matin peuvent paraître dans le numéro du jour.

Les lettres de faire part sont livrées rapidement.

Administration et imprimerie de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel,* 1, rue du Temple-Neuf.

LA GUERRE

Les victoires serbes

NISCH, 26 (Havas). — Les Autrichiens avaient engagé 300,000 hommes dans la bataille de la Drina. Ils ont eu 15,000 tués, 30,000 blessés, et ils ont perdu 15,000 prisonniers et 75 canons.

(Si ces chiffres correspondent à la réalité, on comprend que les Autrichiens aient assez vu les Serbes, qui semblent être de rudes compagnons. Maintenant ces derniers s'envisagent-ils comme « punis », ainsi que le disait une dépêche viennoise ? Cette traduction de leur sentiment paraît hasardée.)

L'avance des Russes

Les nouvelles de la Duplice

BERLIN, 26 (source officielle). — La nouvelle russe d'après laquelle trois corps d'armée allemands auraient été battus le 21 août à Gumbinnen, est un mensonge. En réalité, un corps d'armée russe a été repoussé le 17 août à Wirballen. De même, des forces russes numériquement supérieures ont été battues le 20 août et ont perdu 8000 hommes et plusieurs batteries. La fuite des Russes ne s'est arrêtée qu'après un parcours de 50 kilomètres. Nos troupes victorieuses ont immédiatement été lancées contre de nouvelles forces russes venant du sud-est.

BERLIN, 26 (source officielle. — Les Autrichiens ont pris contact avec les Allemands et avancent vers le sud de la Pologne des deux côtés de la Vistule. Les Russes, repoussés, ont subi de grandes pertes. L'avance russe en Bukovine a été repoussée également par les Autrichiens dans des combats sanglants.

VIENNE, 26 (communiqué du ministère de la guerre). — Nos troupes se sont avancées le 24 août à l'est de la Vistule, attaquant l'ennemi sur toute la ligne et occupant les hauteurs au nord de Tranpol, au sud de Krasnik et la rivière de Wisnitza. Elles ont battu complètement deux corps d'armée russes et ont capturé plus de 3000 prisonniers, 3 étendards, 80 canons et 7 mitrailleuses avec leurs attelages.

Les nouvelles russes

SAINT-PÉTERSBOURG, 26 (Westnik). — Un communiqué de l'état-major du généralissime en date du 23 août dit : Les arrière-gardes autrichiennes, soutenues par de l'artillerie, ont tenté d'entraver notre marche sur la rivière Seret, dans la région de Tarnopole-Tchestkove. Mais, après une série de combats, ils ont été repoussés. Notre offensive continue ; nous prîmes de nombreux vagons, deux mitrailleuses, beaucoup de munitions de guerre. Au sud de Groudeschowe, nous avons abattu un aéroplane autrichien, tuant deux aviateurs-officiers, blessant un troisième. Notre cavalerie a rompu la circulation des trains en travers d'un pont près de Kamenka. Sur le front de la Prusse orientale, l'armée allemande bat en retraite à marches forcées, une partie de cette armée se recueillant vers la forteresse de Kœnigsberg. Les Allemands ont abandonné sans coup férir la position préalablement fortifiée sur la rivière Angherap. Les routes au delà d'Angherap sont parsemées de cartouches, d'obus, de sacs que l'ennemi a jetés dans le but d'accélérer sa retraite. Nos troupes ont occupé les villes d'Insterbourg, Angherbourg. Les 23 et 24, nous avons livré dans la région nord de Meidenberg d'heureux combats acharnés aux importantes forces allemandes. Dans la même région, le 20me corps allemand avec 3 divisions occupait la position fortifiée Orlau-Frankenau. Les 23 et 24 août, nos troupes ont forcé les fossés et les barrages en fil de fer et ont attaqué la position en se servant d'obus à mains et combattant à coups de baïonnettes. Le 24, vers 11 h. du matin, le 20me corps d'armée allemand fut enveloppé par nous. Le flanc gauche se replia sur Osterrode en nous abandonnant plusieurs canons, mitrailleuses, des caissons et des prisonniers.

Le plan russe

ROME, 25. — A l'ambassade de Russie on déclare que la mobilisation est actuellement terminée et que l'offensive russe peut se poursuivre dans la Prusse orientale et en Galicie. Vers la Posnanie, la marche des Russes ne pourra se donner de l'air que lorsque les deux armées latérales, celle de la Prusse orientale et celle de la Galicie auront progressé suffisamment pour rendre impossible un mouvement à tenaille des Allemands d'un côté et des Autrichiens de l'autre, avec leurs corps d'armée qui ont pénétré en Pologne.

Il ne paraît pas que l'Allemagne puisse opposer des forces proportionnées à celles des troupes russes d'invasion, et il n'est pas probable qu'elle puisse d'ici à quelques jours détacher des forces de ses armées de France pour les transporter sur le front oriental. C'est pourquoi l'Autriche devra opposer le maximum de ses forces à la Russie, soit pour repousser les Russes de la Galicie, soit pour s'opposer à leur passage en Silésie, dans une marche éventuelle sur Berlin.

L'opinion hollandaise et le droit des gens

En Hollande, la violation de la frontière belge par les troupes allemandes a beaucoup impressionné la population.

Le « Handelsblad » dit dans un article du 5 août intitulé : « Neutralité », après avoir constaté qu'au commencement des hostilités les Hollandais sans distinction ne demandaient que la neutralité et ne souhaitaient la défaite d'aucune des grandes puissances engagées dans le conflit :

« Est-ce que ces sentiments sont restés les mêmes après la violation préméditée de la neutralité belge par l'Allemagne ?

» Nous ne le savons pas... Tout le monde ici ressent de la sympathie pour la nation sœur, qui, comme nous, ne demandait pas autre chose que de rester en dehors du combat. Tout le monde comprend maintenant que l'Allemagne respecte notre neutralité, non parce qu'elle respecte nos « droits », mais seulement parce que pour le moment il n'est pas dans l'intérêt de l'Allemagne d'inonder notre pays de ses millions de soldats et de faire subir à nos villages le sort de Visé en feu.

» Et tout le monde ressent maintenant doublement la sombre menace de ces cinq millions d'Allemands armés et belliqueux dans l'Est. »

Le « Handelsblad » concluait en demandant que le gouvernement néerlandais protestât énergiquement contre les agissements du gouvernement allemand, pour montrer que la Hollande se croit également menacée par l'application en Belgique du dicton invoqué par le chancelier allemand : « Nécessité n'a pas de loi. »

Il serait extrêmement désirable que cet article fût reproduit par tous les journaux suisses.

NÉVRALGIE - MIGRAINE - MAUX DE TÊTE
KEFOL REMÈDE SOUVERAIN KEFOL
Boîte (10 paquets) fr. 1.50 - Toutes Pharmacies

Il y a 24 ans

Dans l'« Histoire de France contemporaine », en cours de publication chez Larousse, on lit, dans le fascicule 15, p. 175 :

« En février 1890, notre gouvernement accepta de se faire représenter à la Conférence de Berlin, et l'empereur, qui venait de se séparer de Bismarck, dit à Jules Simon, chef de la délégation française :

« Jai beaucoup réfléchi depuis mon avène-
» ment, et je pense que, dans la situation où je
» suis, il vaut mieux faire du bien aux hommes
» que de leur faire peur... Votre armée a travail-
» lé, elle a fait de grands progrès, elle est prête.
» Si, par exemple, elle se trouvait en champ clos
» avec l'armée allemande, nul ne pourrait préju-
» ger les conséquences de la lutte. C'est pourquoi
» je regarderais comme un fou ou un criminel
» quiconque pousserait les deux peuples à se
» faire la guerre. »

Bombardement de Malines

PARIS, 26. — On mande d'Anvers à l'Agence Havas que 20,000 Allemands ont bombardé Malines. La tour de l'église a été légèrement endommagée.

Une division de cavalerie allemande anéantie

PARIS, 26. — Le « Petit Parisien » annonce qu'un détachement de cavalerie allemande comprenant au moins une division a fait un raid sur territoire français vers Condé-sur-l'Escaut, a traversé divers villages et est arrivée vers Bouchin où, mardi, vers 4 heures, elle a été reçue par un régiment d'artillerie français qui l'a presque complètement anéantie.

100,000 Canadiens s'enrôlent

MONTRÉAL, 25. — Au Canada, cent mille volontaires ont signé leur engagement. Le quart de ces soldats est recruté dans la province de Québec.

La proie

BERLIN, 21. — On lit dans le « Lokal Anzeiger » :

« Le gouvernement belge est récompensé (par l'occupation de Bruxelles) de son entêtement à se rendre aux ordres de l'Angleterre et à refuser un arrangement pacifique avec nous qui aurait épargné des flots de sang. Pendant ce temps l'infidèle allié anglais ne remue pas le doigt pour empêcher l'inévitable. Les Belges ont leur récompense et John Bull attend encore la sienne. Pour nous, une chose paraît certaine : nous ne pouvons pas nous offrir le luxe de conquérir encore une fois Liège dans une guerre future, au prix de torrents de précieux sang allemand. Liège doit rester allemande, tel sera le vœu de tous les Allemands. »

Henkart, la terreur des uhlans

Samedi, aux premières heures de la journée, une foule dense s'était rassemblée à Anvers pour assister à l'arrivée de prisonniers amenés sur une automobile blindée par le lieutenant belge Henkart.

Le correspondant d'Anvers du « Daily Chronicle » fait un récit coloré des exploits accomplis sur une auto-mitrailleuse par cet officier. Le lieutenant Henkart avait consacré les sept journées précédentes à la chasse... aux uhlans. Ajoutons cependant, que le but de ses expéditions était avant tout de reconnaître les positions de l'ennemi.

Chaque matin, Henkart se mettait en route sur son automobile avec trois compagnons : un gendarme, un ingénieur et un carabinier cycliste. Le 15, il part dans la direction de Durbry, dans le Luxembourg et y découvre les positions défensives de l'ennemi ; il délivre deux cavaliers français et tue cinq uhlans. Le 16, il visite le champ de bataille de Haelen. Le 17, à Jauche, près de Jadoigne, il apprend la présence de douze cavaliers allemands. Il suit leurs traces ; on le traque ; on le cerne. Non sans peine, il parvient à se débarrasser de ses ennemis, après avoir abattu sept uhlans et reconnu les retranchements allemands.

Le 18 août, Henkart, se dirigeant vers Perwez, dans le Brabant, se heurte à un détachement de cavaliers et de cyclistes : il en tue douze. Le jour suivant, il retourne à Jadoigne. Cette fois encore, son auto blindée est surprise et criblée de projectiles.

Le 20 août, l'intrépide lieutenant, qui explore la région de Waterloo, se trouve tout à coup face à face avec deux compagnies de cyclistes et un escadron de cavalerie .En tout 450 hommes. Il était trop tard pour battre en retraite. Par bonheur, les Allemands s'imaginent que l'automobile est suivie d'importantes forces belges. La petite mitrailleuse ouvre le feu et le soutient pendant une heure et demie, si bien que les Allemands détalent en laissant sur le carreau vingt-cinq morts et un grand nombre de blessés. Ce superbe exploit, poursuit le correspondant anglais, démontre quels services peut rendre une auto-mitrailleuse conduite par un homme de sang-froid.

Le jour suivant, Henkart rencontre trente-quatre uhlans près de Malines et en tue vingt-et-un. Sept blessés abandonnés sur le terrain furent transportés à Anvers, où le lieutenant fut accueilli triomphalement.

Le lieutenant Henkart est maintenant à la tête d'une colonne d'automobiles armées.

Le correspondant du « Daily Chronicle » s'attendait à trouver Anvers dans la désolation. La ville est au contraire toute pavoisée. Pas une maison, même la plus humble, n'est dépourvue de sa bannière. Au premier abord, Anvers donne ainsi une impression de gaîté. Elle est prête, et l'on peut dire, sans révéler des secrets militaires, que sa défense est admirablement préparée. Les bosquets, les plantations, les villas, les fermes, sont abattus, afin qu'ils n'offrent pas un abri aux Allemands.

Un document important

De Rome, 9 août, au « Journal de Genève » :

On vit ici, comme ailleurs, dans un état de cauchemar continuel ; la seule occupation des gens semble être d'attendre les éditions de journaux qui se succèdent sans interruption de 5 h. du matin à minuit.

Je vous ai déjà dit les vives sympathies qui se manifestent dans l'opinion publique italienne en faveur de la Triple Entente et de la France. Comme ces manifestations revêtaient parfois une forme bruyante et dangereuse pour la paix publique, le gouvernement vient de les interdire, en rappelant au peuple italien qu'il doit respecter scrupuleusement la neutralité et s'abstenir de prendre parti pour l'un ou l'autre des peuples belligérants.

La « Tribuna » a communiqué hier un document d'une très haute importance : c'est un extrait du Livre blanc que vient de publier à Berlin le gouvernement allemand.

De ce document, que je ne puis malheureusement reproduire en entier, il résulte de la façon la plus évidente : 1. que le gouvernement allemand était parfaitement informé des mesures que l'Autriche s'apprêtait à prendre contre la Serbie ; 2. que, bien loin de déconseiller ces initiatives, l'Allemagne a au contraire hautement encouragé l'Autriche et l'a poussée à s'engager à fond dans cette affaire ; 3. que l'Autriche aussi bien que l'Allemagne étaient parfaitement résolues à ne pas limiter leur action à un châtiment infligé à la Serbie pour l'assassinat de François-Ferdinand, mais à imposer l'influence autrichienne à toute la péninsule balkanique, estimant que c'était là le seul moyen de faire front au panslavisme russe ; 4. que l'Allemagne avait pleine conscience des dangers que l'initiative autrichienne faisait courir à la paix européenne.

Voici un passage du Livre blanc qui ne laisse subsister aucun doute sur les mobiles qui ont déterminé la conduite des deux gouvernements alliés : « Si on avait permis aux Serbes, avec l'aide de la France et de la Russie, de menacer l'intégrité de la monarchie, il en serait résulté la ruine progressive de l'Autriche-Hongrie et la soumission de tout le slavisme à l'hégémonie russe, et, par le fait même, la position de l'Allemagne dans l'Europe centrale serait devenue insoutenable. Une Autriche-Hongrie moralement affaiblie et ployant sous l'invasion du panslavisme russe n'aurait plus été pour nous une alliée sur laquelle nous pouvions compter, comme nous devions le faire, en présence de l'attitude toujours plus menaçante de nos voisins d'orient et d'occident. Nous avons donc laissé à l'Autriche les mains complètement libres dans son action contre la Serbie. »

Je n'ai pas besoin de relever l'importance de ce passage du Livre blanc que je viens de souligner. Il prouve à l'évidence que les deux empereurs se trouvaient d'accord pour vouloir la guerre, et qu'ils estimaient cette guerre nécessaire pour refouler le panslavisme et faire prévaloir l'hégémonie autrichienne dans la péninsule des Balkans.

Du Livre blanc il résulte également à l'évidence que l'Italie n'a été tenue au courant de rien ; ses alliés pensaient sans doute et avec raison que jamais le gouvernement italien n'aurait donné son assentiment à des initiatives dont la réussite finale eût signifié un coup mortel porté à l'influence italienne et aux intérêts italiens dans les Balkans et l'Adriatique. Dans ces conditions, la neutralité de l'Italie n'est-elle pas complètement justifiée et peut-on faire un reproche au gouvernement de Rome de n'avoir pas voulu suivre ses alliés dans une guerre entreprise contre ses intérêts les plus évidents et complètement machinée à son insu ? Le Livre blanc publié à Berlin est la meilleure justification que pût désirer l'Italie pour l'attitude qu'elle a cru devoir prendre dans le conflit actuel.

L'Italie, pour le moment, persiste dans sa neutralité, mais il s'agit d'une neutralité vigilante et armée et qui est prête à cesser le jour où ses intérêts essentiels courraient le moindre danger, spécialement dans l'Adriatique.

LA SUISSE EN ARMES

Un beau geste

AARAU, 26. — La Société des samaritains d'Aarau a mis à la disposition des crèches une somme de 10,000 fr. dans le but de recevoir gratuitement les enfants de deux semaines à cinq ans, dont les pères ont été appelés sous les drapeaux.

Tristes messages. — Presque tous les jours arrivent à Berne de bien tristes messages, d'Allemagne, de France et d'ailleurs. Ils causent toujours une profonde douleur à leur destinataire, car les plis ne contiennent qu'une médaille ou plaquette avec un numéro ou un nom. C'est tout ce qu'il reste d'un parent parti pour la guerre, mort sur les champs de bataille de l'Europe.

Ces médailles ne sont pas différentes de celles que portent au cou nos soldats suisses. Le retour d'une de ces plaquettes à la famille, c'est toujours un message de mort ; l'être chéri qui la portait est tombé au champ d'honneur. Quelquefois, ces plaquettes sont enveloppées dans un chiffon de papier sur lequel la main tremblante d'un moribond a tracé un dernier adieu. Ainsi, la réception d'un message semblable s'en trouve encore rendue plus attristante et plus solennelle.

Du fromage pour la troupe. — Depuis une semaine, on a commencé à donner à la troupe du fromage, fourni par les négociants syndiqués et des maisons privées. Les envois sont contrôlés par des experts qui refusent impitoyablement toute marchandise défectueuse. La consommation quotidienne revient à 50,000 fr. ; à ce taux, les stocks de fromage ne tarderont pas à diminuer. Les soldats reçoivent volontiers le fromage.

La Croix-Rouge suisse. — Depuis le 6 août, 12 colonnes de la CroixRouge ont été attribuées aux six lazarets de campagne de l'armée. Ces 400 hommes sont tous bien équipés et ont rendu jusqu'ici de grands services en arrangeant des chars d'ambulance improvisés. L'état sanitaire et l'entrain sont excellents, bien que ces colonnes soient composées d'hommes d'un certain âge, en partie dispensés du service. Trois nouvelles colonnes sont en réserve.

— Jusqu'au 24 août, le bureau central à Berne de la collecte de la Croix-Rouge a reçu la somme de 285,000 fr. en chiffres ronds. Les réserves de chaussettes et de chemises permettent maintenant à la Croix-Rouge de répondre dans la plus large mesure aux besoins des troupes. Chaque jour, de nombreux envois de linge sont faits aux commandants de troupes.

Nos approvisionnements. — Trente-six vagons de blé venant de Mannheim à destination de la Suisse sont arrivés à Constance.

Billets de 40 fr. — On annonce l'émission prochaine de billets de banque de 40 fr. Un journal dit qu'il se prépare également une nouvelle émission de 30 millions en bons de caisse, à titre de réserve pour les besoins éventuels.

BERNE. — A Boncourt, dimanche soir, un premier-lieutenant de guides, M. Zingg, faisant une inspection, est tombé d'un mur de quatre mètres de haut et s'est abattu sur un piquet. Il a deux côtes brisées, et l'on redoute des lésions internes qui pourraient amener des complications. Une automobile l'a transporté à l'hôpital de Porrentruy. C'est un officier très sympathique qu'estiment fort tous ceux qui le connaissent.

ZURICH. — Les autorités militaires ont mis à l'index plusieurs cafés de la ville de Zurich, qui majoraient le prix des consommations servies aux soldats. En outre, les cafetiers coupables ont été frappés d'amendes allant de 5 à 500 francs.

— A Horgen, un malfaiteur inconnu a tiré sur une patrouille de la garde civique, qui n'a heureusement pas été atteinte.

SUISSE

BERNE. — L'enquête dans l'affaire Gerster, à Berne, touche à sa fin. Elle a fait constater que les détournements se montent au total de 1,995,000 fr.

GLARIS. — A l'orphelinat de Glaris, qui a été évacué par suite de la mobilisation, un ancien pensionnaire de l'établissement, arrivé tout récemment de la République Argentine, avait déposé sur un meuble un browning. Un jeune garçon s'empara de l'arme et la manipula si maladroitement qu'un coup partit, qui atteignit le propriétaire du revolver au cou. Le malheureux a été très grièvement blessé.

FRIBOURG. — Lundi, à 2 heures et demie après midi, à Vuisternens-en-Ogoz, un incendie a complètement détruit le bâtiment appartenant à M. Joseph Villet, officier d'état-civil. Le bétail a pu être sauvé, ainsi qu'une partie du mobilier. Par contre, tous les fourrages sont restés dans les flammes. Une dizaine de pompes s'étaient rendues sur les lieux. Le bâtiment était taxé 14,000 fr. On ignore encore la cause du sinistre.

COURRIER BERNOIS

(De notre corresp.)

Varia

Le marché régulier du mardi — le gros marché de la ville fédérale — avait repris, ce matin, son animation coutumière, et les paniers des vendeurs débordaient jusque sur les trottoirs du palais fédéral. Les paysans que la mobilisation avait privé de nombreux bras et que les travaux des champs retenaient chez eux, se sont décidés à revenir comme autrefois et comme si de rien n'était. Les ménagères affairées, d'énormes paniers aux bras, font leurs emplettes, et, par ci par là, un agent de police — ils sont nombreux sur la place — intervient quand il juge excessifs les prix faits par les marchands. Ceux-ci, c'est très humain, profitent ou plutôt tentent de profiter un peu. Mais la maréchaussée a vite mis le holà à ces manœuvres. Les mesures de police, en effet, sont draconiennes. L'on confisque, sans faire de longues histoires, les denrées des marchands peu scrupuleux, et toutes ces prises sont données aux pauvres familles ou aux femmes que leurs maris, appelés au service militaire, ont laissées seules à la maison avec une bande de mioches.

***

Nous n'irons pas chasser, cette année-ci, fort probablement. En tout cas la chasse en haute montagne, qui se tient durant les trois premières semaines de septembre, ne sera pas ouverte. Pas plus que la chasse en plaine, d'ailleurs. Nos Nemrods étant tous ou presque tous au service, personne ne se plaindra de cette interdiction, pas même le gibier, pour qui cette année de guerre sera une ère de paix, durant laquelle il pourra, à son gré, se refaire, croître et multiplier. Messieurs les lièvres en ont fort besoin, et nos chasseurs, l'an prochain, seront sans doute agréablement surpris de constater augmentation sensible dans le poil et dans la plume. Je sais bien qu'il y a les chasseurs sans patente, ceux qui tendent des collets ou qui se servent de la canne-fusil. Mais, cet automne, ils seront bien surveillés, la troupe étant un peu partout.

***

Les automobiles militaires — elles stationnent en grand nombre devant le palais fédéral — n'ont pas une bonne presse. On leur reproche d'aller trop vite et de ne pas se préoccuper suffisamment de l'existence des piétons. Civiles ou militaires, d'ailleurs, ces machines demeurent un danger public. Et les officiers supérieurs qui montent ces soixante-chevaux ne sont pas tant fautifs que leurs chauffeurs, qui vont comme des fous, traversant en bolides les rues fréquentées et disparaissant salués d'un concert de malédictions. J'ai failli moi-même passer sous les roues d'une auto transportant deux colonels — l'honneur eût été grand ! — et tournant à triple allure un coin de rue. Aussi mon amour pour ce moyen de locomotion n'en a pas été augmenté de beaucoup.

L'adjudant général, chose très louable, a, paraît-il, donné des ordres très stricts aux chauffeurs pour qu'ils aient à naviguer un peu plus lentement, et pour qu'ils se souviennent que, de temps à autre, il arrive qu'un piéton hardi et téméraire se hasarde, dans la rue, à passer d'un trottoir à l'autre. Des remontrances partant de si haut ne manqueront pas leur effet, sans doute, et le public saura gré à qui de droit d'avoir pris la défense du piéton. Il faut éviter, en effet, tout ce qui pourrait blesser la population civile, déjà si lourdement chargée en ces temps de guerre.

AUX FRONTIÈRES

Ce soir, nous sommes demeurés dans les cantonnements. D'habitude nous traversions d'abord les quelques maisons qui forment le village et nous revenions. Maintenant, cette promenade elle-même nous ennuie. Je dois être de mauvaise humeur : le bon gros rire des soldats m'exaspère, que j'écoutais hier encore avec plaisir. L'inaction m'énerve...

Il vaut mieux que je n'écrive pas ce soir : je serais hargneux. Je vous dirais les choses telles qu'elles sont.

22 août 1914.

Ce soir, après l'appel principal, nous nous sommes promenés, comme d'habitude. Nous ne sommes rentrés qu'à la nuit tombante, pour nous asseoir sous l'auvent. La nuit apaise... Dans le grand silence qui m'entoure, j'ai brûlé l'une après l'autre d'innombrables cigarettes... Ma pensée se transforme en rêverie...

Quelque part, un paysan bat une faux ; ce bruit ne trouble pas le calme qui plane sur la campagne, il l'idéalise au contraire de sa cadence métallique et régulière, la cadence paisible de la splendeur des soirs d'été...

Sur les routes, il y avait aujourd'hui beaucoup d'artillerie. Elles sont curieuses, nos pièces : leur puissance réside dans leur précision, leur force est dans leur mécanisme. Pourtant, elles sont formidables ; leur savante manipulation paraît plus redoutable que le poids des canons de jadis. Une méchante et cruelle destruction mathématique a remplacé la farouche brutalité d'autrefois. Les haines civilisées sont implacables...

Elle est curieuse aussi, l'affection du soldat pour son arme, parce qu'elle est inépuisable. Il s'établit entre le fantassin et son fusil comme entre l'artilleur et son canon une véritable tendresse. L'un devient la moitié de l'autre ; ils se complètent mutuellement, et se confondent. Réunis, ils sont une force ; séparés ils ne sont plus rien. Et pour l'idée mystique de la défense nationale, il se forme une trilogie entre le sol, l'homme et son arme. Pour tirer, le troupier se cache dans les plis du terrain ; en chargeant son fusil, il lui dit : Viens, mon vieux, allons-y !

Comme nous étions en campagne, ce matin, tout à coup, nous avons rencontré de la cavalerie. Il y avait un épais brouillard : ces guides sont apparus devant nous, tout près, sans que rien n'eut fait prévoir leur arrivée ; ils semblaient surgir du sol. Ils ont passé si vite que l'on aurait dit une vision, un tourbillon de rêves errants. Le nouvel équipement leur donne des silhouettes qui semblent de marbre...

Nous avons rencontré d'autres bataillons encore, qui s'en allaient en chantant, suivis de leurs lourds fourgons. Les Suisses de Morat et de Marignan devaient passer ainsi. Ils étaient mieux musclés que nous, mais ils avaient moins de discipline. La force est demeurée la même. L'histoire d'un peuple peut se résumer en deux mots : cultiver la terre et la défendre...

Une musique éclate... c'est la retraite. J'ai jeté loin de moi ma cigarette ; instinctivement, je l'ai suivie des yeux. Il s'en élève un filet de fumée bleue, qui monte tout droit, puis soudain chancelle, se dissipe et se volatilise... il faut rentrer...

Tout à coup, je me souviens : j'avais un camarade, et que j'ai bien aimé. Sa pensée m'obsède maintenant. Où est-il ?

Il est parti, comme moi. Mais il a rejoint les armées de la grande République, il s'en va au-devant d'un nouveau triomphe que l'on écrira à côté de Bouvinnes, de Valmy et d'Austerlitz. Il est parti pour la glorieuse délivrance. Et je le connais bien : il est au premier rang et il est intrépide ; il ne reviendra pas...

... Mais il aura vu la Fête suprême, qui passe loin de nous...

Adieu... Eug. Q.

23 août 1914. (A suivre.)

Voir la suite des nouvelles à la page suivante.

AVIS TARDIFS

On demande, pour le samedi et le dimanche,

une femme

présentant bien, sachant faire la cuisine et aider dans un commerce de coiffeur. Demander l'adresse du n° 724 au bureau de la Feuille d'Avis.

CANTON

Les autos et la benzine. — Par ordre du chef du service des transports (état-major de l'armée) la circulation des automobiles non militaires a été interdite dernièrement sur tout le territoire suisse.

L'ordonnance prévoyait cependant qu'il pouvait être fait exception à la règle pour les médecins de campagne, pour les industriels exécutant des fournitures militaires, les maisons de produits alimentaires, des sociétés de consommation, les associations d'utilité publique ainsi que pour l'exploitation des machines agricoles.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées aux départements militaires cantonaux qui les examinent, et écartent de leurs propre chef celles qui ne sont pas justifiées ; avec leur préavis, ils transmettent les autres au chef du service des transports (état-major de l'armée) qui décide.

Or, jusqu'ici, deux mille demandes environ sont parvenues à l'état-major de l'armée, un chiffre tel, qui si toutes les requêtes étaient reçues, notre stock de benzine serait mis en contribution bien au-delà des limites permises.

Dans ces conditions, il est clair qu'un nombre restreint de demandes seulement peuvent être accordées, et il serait fort désirable que les autorités cantonales emploient une échelle plus rigoureuse dans l'examen des requêtes.

Nous répétons que nos provisions de benzine sont réduites et que depuis le début de la guerre, l'importation du précieux carburant est arrêtée tout à fait. Le public est donc prié de tenir compte de ces circonstances. L'état-major de l'armée a chargé un officier de contrôler spécialement l'usage des automobiles, et par conséquent, la consommation de la benzine dans l'armée.

Couvet. — L'arrêt complet de toutes les transactions commerciales oblige les directeurs de la grande usine Dubied & Cº à annoncer la fermeture des ateliers pour le 5 septembre prochain,

Chacun comprend la consternation que cette triste nouvelle a causée à la population de notre village et des villages voisins. Mais d'autre part, c'est avec une reconnaissance émue, qu'on a appris les dispositions bienveillantes prises par la Direction pour parer à la situation difficile qui sera la conséquence de ce chômage forcé.

Les ouvriers célibataires qui ne sont pas militaires recevront 60 centimes par jour.

Les ménages ouvriers dont le chef n'est pas au service recevront 1 fr. 20 par jour plus 30 centimes pour chaque enfant au-dessous de 16 ans.

Les ménages ouvriers dont le chef est au service fr. 0,60 par jour, plus fr. 0,30 pour chaque enfant au-dessous de 16 ans.

D'autre part nous apprenons que les membres du corps enseignant de Couvet ont spontanément offert au Conseil communal de faire abandon d'une somme de 25 fr. à prélever sur leur salaire mensuel pour faciliter le service d'assistance pendant la crise. Honneur à eux!

Travers. — Le Conseil communal a voté l'agrégation du citoyen Albert Kuhn.

Relativement aux mesures prises pour assurer les secours nécessaires aux familles nécessiteuses de militaires en service et éventuellement pour l'ouverture de chantiers de travail, le Conseil Communal a reçu pleins pouvoirs.

Jusqu'à ce jour tous les ouvriers sans travail ont pu trouver de l'occupation chez les agriculteurs et il en sera de même encore pendant un certain temps toutes les récoltes n'étant pas encore rentrées.

Saint-Blaise (corr.) — Hier matin, la 1re compagnie du bataillon de landsturm nº 19 est entrée au service à la gare C.F.F. de notre village. Vers 10 heures et demie a eu lieu l'assermentation de cette troupe par M. Alfred Clottu, président du Grand Conseil, délégué du Conseil d'Etat. Une foule de personnes assistaient à la cérémonie. Les enfants des écoles y avaient été amenés par leurs maîtres. Dans un discours admirable, M. Clottu montra aux soldats réunis la gravité des circonstances présentes et l'importance de la mission qui leur est confiée. Il dit l'espoir que la Suisse met dans le dévouement de son armée et termina en faisant acclamer la patrie.

Le premier lieutenant Berthoud, juge d'instruction de Neuchâtel, donne ensuite connaissance des articles de guerre, puis le capitaine Bonhôte lit la fomule du serment et, sur l'invitation de M. Clottu, tous les soldats jurent fidélité au drapeau. Après un petit discours du capitaine Bonhôte à la compagnie qu'il commande pour la première fois, l'hymne national, chanté par les soldats, les enfants des écoles et tout le public, met fin à cette émouvante cérémonie. A midi, la troupe se mettait en marche sur Neuchâtel, d'où les hommes ont été répartis dans leurs divers cantonnements .

Nous avons le plaisir de donner ci-dessous le texte même du discours de M. Clottu :

« Officiers, sous-officiers et soldats,

» Répondant à l'appel de la patrie, vous entrez aujourd'hui, pour la première fois de votre vie, en service de guerre. L'heure est solennelle. Les événements qui ont nécessité la mobilisation de l'armée suisse sont extrêmement sérieux et graves. De formidables hostilités sont présentement déchaînées, jusqu'aux confins de notre pays, entre deux groupes de nations décidées à poursuivre une guerre implacable et acharnée. Nul n'oserait prétendre que le sol de notre patrie ne risque pas de devenir le théâtre d'une partie des opérations de cette lutte gigantesque. Il est vrai que la Suisse est au bénéfice d'une neutralité reconnue par tous les Etats belligérants. Mais ce qui vient de se passer en Belgique démontre la fragilité de ce privilège et l'impérieuse obligation où se trouve notre pays de s'apprêter à défendre vigoureusement, contre tout envahisseur possible, l'intégrité de notre territoire national et l'indépendance helvétique.

» La défense de la Suisse incombe à l'armée dont vous avez l'honneur de faire partie, à cette armée pour la préparation de laquelle de gros sacrifices ont été faits en temps de paix, à cette armée qui jouit de la confiance et de l'affection du peuple tout entier.

» Officiers, sous-officiers et soldats,

» Votre mission est grande et haute ; peut-être même pourra-t-elle devenir sublime. Que vous soyez appelé à l'exercer dans le cadre modeste d'une garde intérieure sans danger pour vos personnes, ou qu'elle vous expose à des situations périlleuses, ou encore qu'elle exige de vous des actes d'héroïsme, tous, respectueux du serment que vous prêterez tout à l'heure, vous accomplirez avec dévouement, avec discipline, avec une inviolable fidélité et dans l'esprit de sacrifice qui doit animer tous les bons patriotes. Et tous, vous êtes et vous voulez être, tout particulièrement dans les circonstances tragiques de ces temps-ci, de bons Suisses et de bons patriotes.

» Vous n'oublierez jamais, dans les postes de devoir, de confiance et d'honneur que vous aurez à occuper, que la Suisse compte sur vous et qu'elle a besoin du concours actif de tous ses enfants pour leur conserver les biens les plus précieux de notre patrimoine national : l'indissolubilité et la liberté de notre chère patrie.

» Et que de vos cœurs montent toujours un vœu et une acclamation, ce vœu : Que Dieu protège la Suisse ! et cette acclamation : Vive à jamais la Suisse ! »

NEUCHATEL

Maraudeurs. — Plusieurs rapports de police ont été faits contre des maraudeurs hier dans la journée. C'est principalement dans les quartiers de l'ouest que les fruits, légumes, pommes de terre disparaissent journellement.

Accident. — Mardi après midi, un bûcheron de la ville, occupé à une coupe au Bois de l'Hôpital, est tombé si malheureusement qu'il s'est heurté la tête contre une pierre aiguë et s'est fait une sérieuse blessure. Un camarade de travail lui donna les premiers soins et le conduisit chez un médecin.

Les provisions. — Chaque soir, depuis une quinzaine de jours, c'est une vraie procession de charrettes, poussettes et petits véhicules de toutes sortes qui descendent la route de Chaumont : ce sont les désœuvrés, victimes des tristes circonstances du moment, qui s'en reviennent chargés d'une provision de bois mort. Heureusement, ce bois est abondant dans nos côtes, et il soulage ainsi quelque peu bien des misères.

La Tourne. — L'agent de la police de sûreté, M. Isler, a été assez heureux de découvrir mardi après midi le cheval et le char qu'avait dérobés le domestique du Grand-Cucheroux. Le domestique, après avoir encaissé le prix du veau (99 fr.), avait réussi à vendre le cheval à un charretier italien de notre ville pour le prix modeste de 250 fr. L'acquéreur de la bête avait remis 150 fr. d'acompte, promettant le solde pour le jour où il recevrait le certificat. Quant au mauvais serviteur, il ne tardera pas à se faire pincer et à aller rejoindre les gens de son espèce.

Les « sans-travail ». — On nous écrit :

La délégation qui avait été nommée par la fédération des « sans-travail » a obtenu gain de cause complet auprès du Conseil communal de Neuchâtel, qui a fait preuve, à l'égard des ouvriers et ouvrières sans travail, de la meilleure volonté. La sous-commission de la commission du travail, composée de MM. Borel, Studer, Prince et Dellenbach, est chargée, de concert avec la délégation de la fédération des « sans-travail », de prendre les mesures nécessaires pour ouvrir, au fur et à mesure des besoins, un certain nombre de chantiers.

Les meilleures garanties d'avenir peuvent donc être données à tous les ouvriers et ouvrières qui chôment, et on s'est très particulièrement préoccupé du sort des femmes et des jeunes filles privées de leur gagne-pain par la guerre. Une sous-commission spéciale a été nommée à cet effet. A cet occasion, les « sans-travail », hommes et femmes, ont exprimé à leurs représentants la plus entière confiance.

Lors des dernières réunions organisées, on a constaté avec un extrême plaisir la grande solidarité qui s'est manifestée parmi les différentes classes de notre population et l'harmonie la plus parfaite règne entre le Conseil communal et tout l'élément ouvrier de notre ville. Il faut cependant reconnaître que ces résultats sont dûs à l'intervention ferme de la délégation de la fédération des « sans-travail ».

Le tarif de guerre, qui a été fixé par les ouvriers eux-mêmes et qui a été accepté à l'unanimité, fait honneur à tous nos « sans-travail ». Ils ont eu un beau mouvement dont on se souviendra, et ils ont adressé des remerciements aux autorités compétentes pour le soin qu'elles prennent d'eux.

Attention à la saccharine. — La difficulté des approvisionnements de sucre à cette époque de fruits et de confitures fait pousser comme des champignons les annonces de vendeurs de saccharine.

Il ne sera pas superflu de rappeler au public, à cette occasion, que la saccharine ne fait que donner le goût sucré aux substances auxquelles on l'ajoute, mais qu'elle n'a aucune valeur alimentaire ; elle ne remplace pas non plus le sucre, lorsqu'il s'agit d'empêcher la fermentation et les altérations (moisissures, etc.) de fruits entiers ou en purée, de sirops, etc., devant être conservés.

Il faut noter en outre que l'addition de saccharine dans les aliments destinés à la vente (confiserie, confitures, conserves, vin, bière, etc.) est interdite par les ordonnances fédérales sur le commerce des denrées alimentaires ; dans quelques cas où cette addition est autorisée, elle doit être nettement indiquée.

Mot de la fin

— Papa, pourquoi votre nez est-il si rouge ?

— Le vent du nord, répond brusquement le père ; puis il ajoute : Passe-moi la bouteille de vin et tais-toi ! »

Alors,la maman, qui occupait l'autre bout de la table, dit d'une voix suave :

— Oui, Pierre, passe le vent du nord à ton père.

LA GUERRE

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la Feuille d'Avis de Neuchâtel)

La grande bataille

La grande bataille, sans précédent dans l'histoire du monde, continue. Les troupes occupant la Haute-Alsace ont rejoint, au nord, le gros des forces françaises. Un effort décisif va être tenté entre Maubeuge et le Donon.

MILAN, 26. — Selon le correspondant du «Secolo» à Paris, la violence du choc des deux armées atteignit son intensité pendant la journée du 23. Les Français firent une double tentative pour enfoncer les lignes de leurs adversaires. Ils y réussirent à moitié. La lutte reprit le lendemain avec acharnement.

Une contre-attaque allemande réussit à arrêter nettement l'offensive française. Les Français osèrent alors une manœuvre délicate. Ils déplacèrent leur front devant l'ennemi. La manœuvre s'effectua dans la soirée du 24.

La ligne française de l'ouest était clairement tracée. Elle partait des positions du Grand Couronné, qui domine Nancy, suivant la Montagne, petit cours d'eau qui va rejoindre la Meuse. La ligne passait par Gerbeviller et Ramberviller. Sur cette nouvelle ligne, la bataille recommença avec succès. Comme le centre de la lutte est aujourd'hui déplacé au nord, le généralissime Joffre dut, pour renforcer ses effectifs, rappeler les troupes qui étaient dans la région de Mulhouse.

Le « Matin » affirme que Lunéville a été reconquise par l'armée française.

Suivant les nouvelles de Londres, le général French avait pour mission d'empêcher les Allemands de passer dans la région de Mons. Le général anglais, qui dispose de deux corps d'armée, a su tenir bon, repoussant successivement six attaques.

LONDRES, 26. — A la Chambre des communes, M. Asquith a annoncé que les pertes anglaises en Belgique se montent à 2000 hommes.

MILAN, 26. — Suivant le récit de blessés que l'on reçoit ici, on dit que les armées alliées firent une véritable hécatombe des soldats allemands près de Mons. Ce fut un vrai carnage. Le monceau des cadavres était tel qu'il empêchait les troupes sénégalaises d'effectuer leur charge.

PARIS, 25 (communiqué du ministère de la guerre, 23 h.). — A l'ouest de la Meuse, à la suite d'ordres donnés avant hier, les troupes qui doivent demeurer sur la ligne de couverture dans une attitude défensive se massèrent de façon suivante : Les troupes franco-anglaises occupent la ligne de front dans le voisinage de Givet, qu'elles gagnèrent en combattant, tenant en respect l'adversaire, dont l'offensive fut nettement arrêtée.

A l'est de la Meuse, les troupes regagnèrent les emplacements de départ en maîtrisant les débouchés de la grande forêt des Ardennes.

Nous avons pris à droite une vigoureuse offensive, faisant reculer l'ennemi, mais le généralissime arrêta la poursuite pour rétablir le front de combat sur la ligne assignée avant-hier.

Les troupes françaises ont montré dans l'offensive un admirable entrain.

Le sixième corps, notamment, a fait subir à l'ennemi, du côté de Virton, des pertes considérables.

Une sortie des Belges

ANVERS, 26. 10 h. 33 (Source belge). — L'armée belge, sortie d'Anvers le 24, a repoussé le 25 trois divisions allemandes des environs de Malines jusque près de Vilvorde, à l'est de la ligne de chemin de fer Bruxelles-Anvers.

ANVERS, 26. — A la suite de l'offensive d'hier, le roi et le quartier général belge se sont installés à Malines.

Neutralité de l'Italie

MILAN, 26. — La question de la neutralité de l'Italie est vivement discutée par les journaux nationalistes. Ils disent que l'Italie doit intervenir dans la lutte.

L'« Avanti », organe socialiste, soutient énergiquement le maintien de la neutralité, car l'Italie est déjà assez affaiblie, une autre saignée pourrait lui être fatale.

L'Agence Stefani publie une déclaration du gouvernement toujours résolu à maintenir son attitude approuvée par la grande majorité du pays.

La « Gazzetta ufficiale » publie un décret du 21 août autorisant une dépense de cent millions de francs pour pourvoir à la subsistance des soldats rappelés sous les armes et au renouvellement des approvisionnements militaires.

Des navires anglais ont débarqué à Gênes de fortes quantités de houille américaine et anglaise de manière que les chemins de fer de l'Etat pourront repourvoir les industries privées qui en feront la demande.

MILAN, 26. — Le correspondant de Rome du « Corriere della Sera » approuve l'attitude du gouvernement italien, qui, d'après une communication officielle de l'Agence Stefani, a décidé de conserver la neutralité dans l'intérêt de l'Italie et de réserver sa liberté d'action future.

Le « Corriere della Sera » ajoute que le peuple doit être d'accord avec le gouvernement et repousser les influences morales, les excitations et les menaces exercées par la presse étrangère sur le peuple italien.

L'Albanie entre en jeu

MILAN, 26. — On mande de Valona au « Corriere della Sera » :

« Hier sont arrivés deux envoyés turcs pour négocier avec les insurgés. La Turquie voudrait diriger les révolutionnaires contre la Serbie et le Montenegro. D'autres délégués se sont rendus à Scutari pour réunir les insurgés et les persuader également à la lutte contre la Serbie et le Montenegro. Tous ces délégués ne font aucun mystère de leur mission et déclarent ouvertement que la Turquie et le monde ottoman sont pour la Triple-Alliance. Ils engagent instamment les insurgés à suspendre leur lutte contre le prince de Wied et à marcher contre la Serbie et le Montenegro. »

Etranges Suisses

La « Gazette de Lausanne » proteste contre les procédés d'un certain H. K., écrivain bâlois assez connu, paraît-il, et correspondant de la « Gazette de Francfort ». Parlant des combats récents, M. H. K. ose écrire : « Pour beaucoup de Suisses allemands ces victoires (allemandes) ont été une délivrance » et il ajoute « que les Français établis en Suisse sont très abattus et ont perdu tout espoir ».

Non content d'afficher des sentiments qui insultent notre neutralité, ce vilain monsieur, que la « Gazette de Lausanne » appelle un étrange Suisse, donne au journal allemand tous les renseignements désirables sur les mouvements des troupes suisses, sur leurs effectifs et sur les travaux de défense exécutés sur la frontière et à Bâle même.

De quelle tolérance mystérieuse jouit ce journaliste aux gages de l'Allemagne ?

De la « Tribune de Lausanne » :

Mme N. Valentin proteste avec énergie contre les procédés du romancier Ernest Zahn, qui écrit à un journal allemand : « Mon cœur bat très fort pour l'Allemagne, je sais qu'elle sera victorieuse, sa cause est juste ». Evidemment, ce n'est que la neutralité de la Belgique qui a été violée ! Et puis M. Zahn écoule ses romans en Allemagne. Il ne faut surtout pas oublier que M. Zahn tient le buffet de Gœschenen. Il juge le présent en mauvais confédéré, il escompte l'avenir en bon commerçant. On ne peut pas avoir toutes les qualités.

Sur le front austro-russe

Le ministère de la guerre austro-hongrois annonce un nouveau succès

VIENNE, 26. — Nos troupes se sont avancées le 24 [illegible] à l'est de la Vistule, battant l'ennemi sur toute la ligne et occupant les hauteurs au nord de Tarnapol, au sud de Krasnik et la rivière Wisnitza. Elles ont battu complètement deux corps d'armée russes et capturé plus de 3000 prisonniers, trois étendards, 80 canons et 7 mitrailleuses avec leurs attelages.

Nouvelles russes

SAINT-PÉTERSBOURG, 26 (agence Westnick). — Dans la Galicie orientale, les troupes russes ont rejeté au delà de la rivière Ztota-Lipa l'arrière-garde autrichienne. Les troupes russes ont occupé dans la Prusse orientale les villes de Nordenbourg, Sensbourg, Bischofsbourg et la gare de Rothfliess. Notre offensive continue.

SAINT-PÉTERSBOURG, 26. — L'arrière-garde autrichienne n'a pas réussi à arrêter les Russes dans la région de Tarnopol. Elle a perdu deux mitrailleuses et un train nombreux de matériel. L'offensive russe continue en Allemagne et dans la Prusse orientale les Allemands ont reculé vers Osterœde.

Mort d'un prince allemand

PARIS, 27. — On mande de Copenhague à l'agence Havas : On annonce la mort du prince Frédéric de Saxe-Meiningen, tué à Namur, le 23 août, par un obus.

Démentis

PARIS, 27. — On mande de Washington à l'agence Havas: Des sujets allemands et austro-hongrois ont télégraphié à l'ambassadeur des Etats-Unis à Saint-Pétersbourg, déclarant qu'ils n'ont pas à se plaindre de la façon dont ils sont traités et demandent que les bruits contraires soient démentis.

Ils expriment le désir que leur témoignage soit porté au gouvernement de Berlin et ajoutent qu'ils regrettent les traitements rigoureux infligés aux Russes en Allemagne.

Ils déclarent également que les prisonniers de guerre, tant à Saint-Pétersbourg qu'à Riga, sont bien traités.

La situation aux dernières nouvelles

PARIS, 26, 3 h. Communiqué du ministre de la guerre. — D'une façon générale l'offensive progresse à l'est de Nancy et dans les Vosges. Toutefois notre droite a dû se replier légèrement dans la direction de Saint-Dié. Les pertes de l'ennemi sont considérables.

Quinze cents cadavres ont été retrouvés dans les tranchées ; des sections entières ont été fauchées par nos obus ; des cadavres étaient encore dans la position de mise en joue.

Les combats qui ont duré trois jours dans la région paraissent tourner à notre avantage. Aucun fait saillant à signaler ; les forces opposées semblent se recueillir.

Dans le Nord, les lignes françaises et anglaises ont été ramenées légèrement en arrière. La résistance continue.

Le gouvernement français

Remaniement probable

PARIS, 26. — Les journaux du soir parlent d'un remaniement des portefeuilles ministériels. On cite les noms de MM. Delcassé, Millerand, Briand et Sembat.

M. Viviani a reçu ce matin MM. Millerand et Malvy.

Ces modifications n'auraient aucun caractère politique particulier. Elles tendraient seulement à renforcer l'autorité des décisions du Conseil de la défense nationale.

PARIS, 27 (Havas). — Les bruits suivant lesquels M. Viviani songerait à procéder à un remaniement ministériel, présentaient à la fin de l'après-midi une certaine consistance.

Pendant toute la journée de nombreux conciliabules ont eu lieu à l'Elysée, à la présidence du conseil et au ministère de l'intérieur.

Parmi les personnalités politiques venues pour s'entretenir avec le chef de l'Etat, on remarquait MM, Delcassé, Clemenceau, Deschanel, Millerand, Briand, Jean Dupuis. A 7 heures, les conférences se poursuivaient encore.

Une conférence à laquelle participaient MM. Viviani, Doumergue, Malvy, Bienvenu-Martin, Thomson, Sarraud, etc., a eu lieu au ministère de l'intérieur.

PARIS, 27 (Havas). — Les ministres ont décidé de présenter collectivement leurs démissions.

Le général Galliéni a été nommé gouverneur de Paris en remplacement du général Michel.

Le nouveau cabinet

PARIS, 27 (Havas). — M. Viviani a annoncé à M. Poincaré la démission collective du cabinet.

M. Poincaré a chargé M. Viviani de former le nouveau cabinet.

Celui-ci a fait connaître au président, à 11 h. du soir, la composition du nouveau cabinet : présidence sans portefeuille, Viviani ; justice, Briand ; affaires étrangères. Delcassé ; intérieur, Malvy ; guerre, Millerand ; marine Augagneur ; finance, Ribot ; instruction publique, Sarraud ; travaux publics, Sembat ; commerce, Thomson ; colonies, Doumergue ; agriculture, Fernand David ; travail, Bienvenu-Martin ; ministre sans portefeuille, Jules Guesde.

M. Viviani s'est rendu tard dans la soirée à l'Elysée où il a présenté à M. Poincaré ses collaborateurs.

Monsieur Gustave Walter père, Monsieur et Madame Gustave Walter et leurs enfants, Monsieur et Madame Arnold Bourquin-Walter et leurs enfants, Monsieur et Madame Maurice Walter et leurs enfants, Madame veuve Bourquin-Walter, Monsieur et Madame Adrien Walter et leur enfant, Monsieur Robert Walter, à Manaos, et sa fiancée, Mademoiselle Juliette Walter, à Cortaillod, Monsieur Edouard Walter, en République Argentine, et les familles Walter, à Grandson, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Renée WALTER

leur chère fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine, décédée subitement dans sa 22me année, après une pénible maladie.

Neuchâtel, le 27 août 1914.

Que ta volonté soit faite.

L'enterrement aura lieu **sans suite** vendredi 28 courant, à 3 heures.

Domicile mortuaire : Avenue du Premier Mars 14.

On ne touchera pas

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Les parents, amis et connaissances de

Monsieur Albert HENRY

ancien instituteur

sont informés de son décès, survenu le 26 courant à l'âge de 70 ans, à l'Asile des Vieillards de Beauregard.

L'incinération, **sans suite**, aura lieu à La Chaux-de-Fonds, le jeudi 27 août, à 4 h. de l'après-midi.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame et Monsieur Dey et leurs enfants, à Thielle, ainsi que leurs parentés, ont le chagrin de vous faire part de la mort paisible de

Mademoiselle Marie KUENZI

leur tante et parente, âgée de 88 ans.

Je bénirai l'Eternel en tout temps ; sa louange sera continuellement dans ma bouche.

L'enterrement aura lieu vendredi 28 août, à Cornaux. Départ de Thielle à 12 h. ½.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame Paul Berthoud,
Monsieur Jacques Berthoud,
Monsieur Jean Berthoud ;
Le capitaine et Madame Jules Hartung et leurs enfants ;
Le général et Madame Millet ;
Le capitaine Charles Millet ;
Madame Jean Courvoisier, ses enfants et petits-enfants ;
Mademoiselle Tassin ;
ont l'honneur de vous faire part du décès de

Monsieur Paul BERTHOUD

Capitaine d'artillerie breveté au XXe corps à Nancy

leur cher époux, père, frère, beau-frère, gendre, oncle, neveu et cousin, mort au champ d'honneur, le vendredi 21 août 1914, à l'âge de 36 ans.

J'ai combattu le bon combat ! J'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi.

Paris, avenue Rapp, 39.
Neuchâtel, 21, faubourg de l'Hôpital.

Bulletin météorologique — Août

Observations faites à 7 h. 30, 1 h. 30 et 9 h. 30

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

DATE	Tempér. en degrés centigr. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
26	19.5	15.0	24.0	718.8	8.3	N.-O.	faible	nuag.

27. 7 h. ½ : Temp.: 14.5. Vent : S.-O. Ciel : couvert.

Du 26. — Pluie fine intermittente à partir de 6 h. du soir.

Hauteur du baromètre réduite à zéro suivant les données de l'Observatoire. Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719,5 mm.

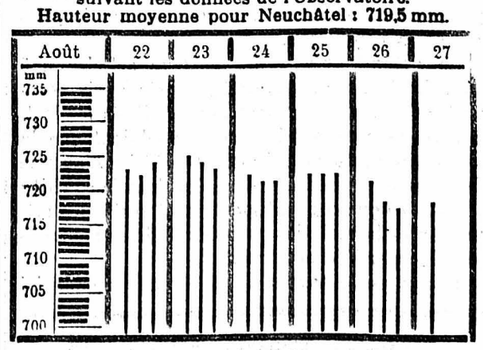

Niveau du lac : 27 août (7 h. m.) 430 m. 640

Imprimerie Wolfrath & Sperlé